COMPAGNIE D'ASSURANCES DES MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;
JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU : RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie, sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. D. A. Chaffraix, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, J. P. Baldwin, Hy. C. Boucher, Jayme Magi, J. S. Zacharie, A. Xiques, U. Koen et U. Marinoni.

1er juin—1an

CHARTE

DE LA

"Municipal Improvement Association (Association de l'Amélioration Municipale) de la Nouvelle Orléans.

Etats Unis d'Amérique, Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'il soit connu, que ce trentième jour du mois de juin, de l'année de notre Seigneur, mil-huit-cent quatre-vingt-dix-sept (1897), et de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique la cent-vingt-et unième, pardevant moi, James Siméon, notaire d'ment commissionné et qualifié, dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, sont venus et ont comparu personnellement les différentes personnes dont les signatures sont ici inscrites, qui ont déclaré que se prévalant des dispositions des lois de l'Etat de la Louisiane elles se sont, par la présente, formées et constituées en un corps incorporé par la loi, pour les objets et fins et d'après les conventions et les stipulations qui suivent, à savoir:

ARTICLE I.

Le nom de ladite corporation sera "THE MUNICIPAL IMPROVEMENT ASSOCIATION OF NEW ORLEANS"; son domicile sera en la ville de la Nouvelle-Orléans et elle aura le droit et l'autorité d'exister avec droit de succession sous son nom incorporé et pour un terme de vingt-cinq ans, à partir et après la présente date; d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le changer à plaisir; d'acquérir, acheter, louer, vendre et hypothéquer des propriétés conformes à la loi; d'adopter et d'établir des règlements et régulations pour la gérance de ses affaires en général; de posséder et jouir de tous les droits et privilèges alloués à de telles corporations. Toutes les assignations et autres procédures légales devront être servies au Président, et en son absence, au Vice-Président, agissant en son lieu et place.

ARTICLE II

Les buts, objets et fins pour lesquels cette corporation est établie sont par la présente déclarés être :—

Premièrement—La culture de la science et de la littérature par l'établissement et accroissement graduel d'une librairie à l'usage gratuit de tous les membres de l'association, et le maintien d'une salle f[illegible] de tous les journaux, revues et magazines du jour, soit scientifiques, littéraires ou politiques, devant être ouverte aux heures raisonnables du jour, à la disposition des membres et de leurs invités, sans aucun coût.

Deuxièmement—De faire des arrangements pour des lectures, débats et discussions sur [illegible] question historiques, scientifiques, sociales, civiques et politiques comprenant les problèmes de gouvernement municipal moderne, dans le but d'obtenir des améliorations publiques, l'ordre public, la santé et la prospérité de la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III.

Les membres de cette association seront les dits souscripteurs à cet instrument et telles autres personnes qui pourront être subséquemment admises parmi les membres par un vote du Bureau de Direction. Chaque membre de l'association devra payer d'avance la somme de $3 comme quotité annuelle, pour l'année courante, avec l'autorité du Bureau de Direction d'augmenter à $5, et avec l'autorité de l'association d'encore augmenter les dites quotités. Ne pas payer la dite quotité dans les 30 jours qui suivront l'avis et la demande officielle, sera considéré comme une résignation et un abandon de tout intérêt dans l'avoir et travaux de l'association.

ARTICLE IV.

Toutes les affaires de l'association seront gérées par un bureau de quarante directeurs, qui seront membres de la société jusqu'au deuxième mardi de janvier 1899; et jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus, les personnes qui suivent constitueront ce bureau:

I L Lyons, Lewis Johnson, George Lhote, John Hanson Kennard, Geo Soulé, W H Douglas, Hugh McCloskey, Sam Geoghegan, Jno B Meyers, E F Kohnke, Geo B Matthews, Dr Geo K Pratt, W H Dwyer, James D Hill, S F Hesslip, Wm B Bloomfield, Charles Janvier, Geo W Young, W H Byrnes, W A Gordon, T J Stanton, W E Lawrence, Thos J Woodward, R M Walmsley, J C Morris, J Weis, Herman Meader, W B Schmidt, John Everett, Breedlove Smith, J W Hearn, Peter S Lawton, Dennis Sheen, Maurice Stern, J H Sinnott, C Edmund Kells, Jr, P W Mulqueeny, Robt B Jones, J C Murphy and W W Carre.

Neuf membres de ce Bureau de Direction constitueront un quorum pour la transaction des affaires. Le second mardi de janvier 1899 et de chaque année qui suivra une réunion générale de l'association sera tenue pour l'élection d'un Bureau de Directeurs et tels autres buts qui seront nécessaires. A chaque réunion générale le Bureau de Direction sera élu par un vote d'une majorité des membres présents. Le vote sera pris par ballottage.

Toutes les vacances dans le Bureau ou parmi les officiers seront remplies par les membres restants. Les détails des travaux et de la gérance de l'association seront spécifiés dans les règlements qui seront faits de temps en temps par le Bureau de direction; et quand ils seront faites de cette façon ils devront être suivis par tous les membres de l'association, mais il n'y aura pas de note par procuration.

ARTICLE V.

Les officiers de l'association seront un président, sept vice-présidents et un trésorier, qui seront tous membres du Bureau de Direction, et un secrétaire qui n'aura pas besoin d'être membre du Bureau de Direction, et ils seront élus annuellement par le Bureau, commençant le second mardi de janvier 1899; en attendant les personnes qui suivent seront les officiers de cette association:

Président—Wm H. Bloomfield.
Premier Vice Président—I. L. Lyons.
Deuxième Vice-Président—Geo. Lhote.
Troisième Vice-Président—Hugh McCloskey.
Quatrième Vice-Président—Lewis Johnson.
Cinquième Vice-Président—Herman Meader.
Sixième Vice-Président—T. J. Woodward.
Septième Vice Président—E. F. Kohnke.
Trésorier—Julius Weis.
Secrétaire—J. H. Kennard.

ARTICLE VI

Aucun membre de ladite association ne sera jamais tenu responsable des contrats ou fautes de ladite corporation, ni responsable de sa contribution d'aucun montant autre que la balance non payée que ledit membre devra à ladite organisation, et aucune informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'annuler cette charte ou d'exposer les membres à aucune responsabilité.

ARTICLE VII.

L'acte d'incorporation pourra être amendé, edifié ou altéré, ou ladite corporation pourra être dissoute par un vote des deux-tiers des membres présents à une réunion spéciale des membres convoqués à cet effet, et après la publication d'un avis pendant vingt jours consécutifs dans un journal quotidien de la Nouvelle-Orléans, laquelle publication sera considérée comme un avis suffisant à tous les membres de l'association à telle réunion.

En cas de dissolution, tant par telle action ou par l'expiration du temps fixé pour la durée de la charte; les affaires de l'association seront liquidées par trois membres, nommés par une réunion semblable appelée de la même façon.

Fait et passé dans mon bureau à la Nouvelle-Orléans, Lne., au jour et à la date ci-dessus inscrits, en présence de James E Mullen et James L Harris, témoins compétents, résidents de cette ville qui ont signé les dits articles avec les dites personnes qui ont comparu et moi, notaire, après que lecture ait été dûment faite.

[Original signé]

I L Lyons,	W H Dwyer,
W E Lawrence,	Peter S Lawton,
Lewis Johnson,	James D Hill,
Jac Trautman,	Dennis Sheen,
George Lhote,	S F Hesslip,
Thos J Woodward,	Maurice Stern,
John Hanson Kennard,	Alex J Dwyer,
R M Walmsley,	J B Sinnott,
Geo Soulé,	Wm B Bloomfield
J C Morris,	C Edmund Kells, Jr,
W H Douglas,	Charles Janvier,
J Weis,	P W Mulqueeny,
Hugh McCloskey,	Geo W Young,
Herman Meader,	Robt B Jones,
Sam Geoghegan,	W H Byrnes,
W B Schmidt,	J C Murphy,
Jno. B Meyers,	W A Gordon,
John Everett,	W W Carre,
E F Kohnke,	T J Stanton,
Breedlove Smith,	John T Gibbons,
Geo B Matthews,	Patrick McCloskey,
J W Hearn,	Jos Trautman.
K. Pratt, M. D.	

JAMES E. MULLEN,
JAMES L. HARRIS,
Témoins.
JAS. SIMEON, Notaire Public.

Nouvelle Orléans, 30 juin 1897.

Ci-dessus acte d'incorporation m'ayant été soumis pour examen en ce qui concerne sa légalité, je suis de l'opinion que les buts et objets de la corporation, tels qu'ils sont spécifiés dans le dit acte, sont légaux, et qu'aucune des dispositions qu'il contient n'est contraire à la loi.

(Signé) JOHN J. FINNEY,
Assistant Avocat de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de W. H. Smith, autrement dite Strattern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 51,331—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont pour lesquelles le compte présenté par Frank L. Richardson, exécuteur testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
3 oct—3 4 12 Greffier.

Succession de Aug. Landry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,447—Division C.—Attendu que Antonia Landry a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Aug. Landry; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
30—sept 30—oct 4 9 Greffier.

Mandeville et Madisonville.
STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 16 septembre 1897.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS:

Madisonville, Tchefuncta River et Old Landing dimanches par le train de 8 h. A. M.

Frêt reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Gravier.

W. G. COYLE & CIE, Agents,
No 323 rue Carondelet, coin Union.
28 mars—

---

50 YEARS' EXPERIENCE.

PATENTS

TRADE MARKS, DESIGNS, COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain, free, whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Oldest agency for securing patents in America. We have a Washington office. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the

SCIENTIFIC AMERICAN,

beautifully illustrated, largest circulation of any scientific journal, weekly, terms $3.00 a year; $1.50 six months. Specimen copies and HAND BOOK ON PATENTS sent free. Address

MUNN & CO.,
361 Broadway, New York.

CHARBON EN POUDRE ET EN PASTILLES, APPROUVÉ ET RECOMMANDÉ PAR L'AC. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE LES *maladies de l'estomac, la dyspepsie, la diarrhée, la dysenterie, la cholérine, le choléra.* 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES.

BELLOC

L'ABEILLE
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

Polititique, Littéraire, Artistique et Scientifique.

FONDÉE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.

Trois Editions distinctes:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

DERNIERES NOUVELLES LOCALES
—ET—
ETRANGERES.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
—DE LA—
PRESSE ASSOCIÉE
—ET—
Dépêches Spéciales.

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

PURGATIFS et DÉPURATIFS

Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle, contre les ENGORGEMENTS D'INTESTINS (Constipation, Migraine, Congestion, etc.)

Très controfaits et imités sous d'autres noms.

Exiger l'Etiquette CI-JOINTE EN 4 COULEURS.

Notice dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES.

PAPIER FAYARD BLAYN.

Supérieur pour guérir RHUMES, IRRITATIONS de POITRINES, DOULEURS RHUMATISMES, LUMBAGO, ENTORSES, PLAIES.—Topique excellent contre CORS, ŒILS-DE-PERDRIX.—dans toutes les Pharmacies. (Exiger notre signature)

THERMOMÈTRES MÉDICAUX
EXTRÀ-SENSIBLES DE LÉON BLOCH

Adoptés par MM. les Dr POTAIN, PASTEUR, PÉAN, PETER ET TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES

Tous non munis porteront ma signature: Léon Bloch

A PARIS : 5, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
Dépôt à la NOUVELLE-ORLÉANS : J.-L. LYONS & Co, 42 et 44, Camp.

CATAPLASME DU Dr LELIEVRE

Instantané & Antiseptique

APPROUVÉ par L'ACADEMIE DE MEDECINE de PARIS

PARIS, FLOUCAUD, 65, rue de Bagnolet

DÉPOSITAIRES A LA NOUVELLE-ORLÉANS, J.-L. LYONS & Co. 42, 44 Camp

Maladies d'Estomac

DYSPEPSIES, GASTRALGIES — CHARBON DE BELLOC

Une commission nommée par l'*Académie de Médecine de Paris*, pour étudier les effets du CHARBON de BELLOC, a constaté que les MAUX D'ESTOMAC, DYSPEPSIES, GASTRALGIES, DIGESTIONS DIFFICILES OU DOULOUREUSES, CRAMPES, AIGREURS, RENVOIS, etc., cessaient après quelques jours d'usage de ce médicament, soit en poudre, soit en pastilles. D'ordinaire, le bien-être se fait sentir dès les premières doses; l'appetit revient et la constipation si habituelle dans ces maladies disparaît. Les propriétés antiseptiques du CHARBON de BELLOC en font un des moyens les plus sûrs et les plus inoffensifs à opposer aux maladies infectieuses, telles que la DYSENTERIE, la DIARRHÉE, la CHOLÉRINE, la FIÈVRE TYPHOIDE. Le CHARBON de BELLOC est employé soit pour prévenir, soit pour guérir ces maladies.

Chaque flacon de Poudre et chaque boîte de Pastilles doivent porter la signature et le cachet du Docteur BELLOC.

En vente dans toutes les Pharmacies. — Prix : Poudre, 2 fr.; Pastilles, 1 fr. 50 avec une Instruction.

Fabrique : L. FRÈRE — A. CHAMPIGNY et Cie Srs, 19, rue Jacob, Paris.

ASTHME & CATARRHES

Guéri par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC

OPPRESSIONS - TOUX - RHUMES - NÉVRALGIES

Vente en Gros : J. ESPIC, 20, rue Saint-Lazare, PARIS. Exiger la Signature

Dépositaires à la NOUVELLE-ORLÉANS : J.-L. LYONS ET Cie; — FINLAY ET BRUNSWIG.

Et dans toutes les principales Pharmacies des *Etats-Unis.*

LA FARINE DUTAUT

EST LE MEILLEUR ALIMENT DES ENFANTS. — 40 ANS DE SUCCÈS

PARIS, 9, r. Guillemites. *New-Orléans :* FOUGERA, LYONS & Co, 42, Camp Street

NOMS
Des Rues
Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Foucher, (commençant à Poydras), maintenant Constance.
Martin, maintenant Willow
Delord, maintenant avenue Howard.
Pearl, maintenant Pee.

DEUXIÈME DISTRICT.

Wilson, maintenant Serantine.
Oak, maintenant Orchid.
Port, maintenant Moss.
St-Jean, maintenant Bell.
Washington, maintenant Rouquette.
Chemin du Bayou, (de Nord Remparts à Nord Claiborne), maintenant Hôpital.
Chemin du Bayou, (commence à Nord Claiborne, au lieu de Nord Remparts).
Calhoun, maintenant Arthur.
Clay, (nord du Chemin de la Métairie), maintenant Emmett.
Gaines, maintenant Germain.
Génois, maintenant Freeman.
Hôpital, (maintenant du fleuve à Nord Claiborne, puis au lac).
Avenue Jackson, (anciennement avenue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.
Avenue Monroe, maintenant avenue Mound.
Webster, maintenant Voisin.

TROISIÈME DISTRICT.

Livaudais, maintenant Buchanan.
Pope, maintenant Home.
Romini, maintenant Rosalind.
Warsaw, maintenant République.
Adams, maintenant Alabo.
Alexander, maintenant Kentucky.
Bagatelle, maintenant Bourbon.
Delaronde, maintenant Douglass.
Dryden, maintenant Dinemore.
Champs-Elysées, maintenant avenue Champs-Elysées.
Engheia, maintenant avenue Lafayette.
Génie, maintenant Grant.
Girod, maintenant Villeré.
Bons-Enfants, maintenant St-Claude.
Hunters, maintenant Eads.
Joséphine, maintenant Japonica.
Jumonville, maintenant Pontalba.
Léonidas, maintenant Lombard.
Livingston, maintenant Mandolin.
Monroe, maintenant Tupelo.
Potes, maintenant Dubreuil.
Poète, maintenant Avenue St-Roch.
Salomon, maintenant Sabrane.
Socrates, maintenant Selma.
Solon, maintenant Sénat.
Union, maintenant Tonre.
Washington, maintenant Avenue St-Roch.

QUATRIÈME DISTRICT.

Harmonie (fait maintenant à Chestnut).
Avenue et rue Jackson (maintenant Avenue Jackson.)
Levée, maintenant Tchoupitoulas.

CINQUIÈME DISTRICT.

Barthélemy, maintenant Bermudez.
Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.
Chestnut, maintenant Belleville.
Church, maintenant Kent.
Decatur, maintenant Diana.
Franklin, maintenant Nunez.
Hancock, maintenant Hermosa.
Jackson, maintenant Avenue Sidell.
Jefferson, maintenant Rivière.
Lapeyrouse, maintenant Lamarque.
Madison, maintenant Avenue Brooklyn.
Market, maintenant Avenue Opelousas.
Monroe, maintenant Tonhe.
Octavia, maintenant Clyde.
Pean, maintenant Fuller.
Peter, maintenant Avenue Pélican.
Villeré, maintenant Morgan.
Washington, maintenant Wagner.

SIXIEME DISTRICT.

Levée, maintenant Tchoupitoulas.
Louise, maintenant Irma.
Green, maintenant S. Liberté.
Chesnut (au-dessus du Parc), maintenant Audubon.
Market, maintenant Meadow.
St-Patrick, maintenant Saratoga.
Washington, maintenant Hampson.
Arcadie, maintenant Magnolia.
Barthélemy (de Upperline à Calhoun).
Euterpe (de S. Broad à l'avenue Hagan).
Gasquet, maintenant Vincent.
Henry, maintenant Willow
Miro (de Walnut à *Lower Line*), Spruce.
Polymnie (de S. Broad à l'avenue S. Hagan), Elba.
Terpsichore (de S. Broad à l'avenue S. Hagan), Eve.
Uranie (de S. Broad à l'avenue Hagan,) Elk.
Victor, maintenant Magnolia.

SEPTIÈME DISTRICT ET NOUVEAU CARROLLTON.

Architecte, N. O., maintenant Apollonia.
Bernadette (de Deuxième ou Apricot à N. Line), maintenant Protection.
Canada, maintenant Sycamore.
Clay, maintenant Cherry.
Clinton, maintenant Cherokee.
Cyprès, maintenant Panola.
De Armas, maintenant Mississippi.
Huitième, maintenant Spruce.
Dix-Huitième, maintenant Peach.
Cinquième, maintenant Annie.

RUES DANS LES DISTRICTS NAMMÉS.

Bassin (de Olive au haut de la ville) maintenant Saratoga.
Bienvenue et Jeannette, maintenant Garfield.
Broulee, maintenant Sud Robertson.
Commune, (de Broome au fond de la ville), maintenant Avenue Tulane.
Cuba, maintenant Rosemary.
Cinquième, maintenant Pepper.
Quinzième, maintenant Olive.
Première, maintenant avenue St-Charles.
Quatrième, maintenant Oak.
Quatorzième, maintenant Oleander.
Jackson, maintenant Général Ogden.
Jefferson, maintenant Joliet.
Madison, maintenant Dante.
Milton, N. C., maintenant Meteor.
Napoléon, maintenant Néron.
Neuvième, maintenant Sycamore.
Dix-Neuvième, maintenant Pear.
Olivier, maintenant Gén'l Hood.
Philip, N. C., maintenant Mermet.
Roseau, N. C., maintenant Rose.
Deuxième, maintenant Maple.
Septième, maintenant Hickory.
Dix-Septième, maintenant Palmette.
Sixième, maintenant Birch.
Seizième, maintenant Palme.
Dixième, maintenant Mobile.
Troisième, maintenant Elm.
Treizième, maintenant Figue.
Douzième, maintenant Abricot.
Vingtième, maintenant Quince.
Upper Line, maintenant Protection.
Washington, maintenant Fern.
Delhonde, N. et S., maintenant N. S. Dorgenois.
Edmond, maintenant Calhoun.
Gasquet (de Claiborne au-delà) maintenant Cleveland.
Gayoso (de Walnut à Lowerline) maintenant Gén. Lee.
Jeanne, maintenant Alvar.
Jersey, maintenant Annonciation.
Léonie, maintenant Clara.
Locust, maintenant S. Robertson.
Long (de l'Avenue Peters au haut de la ville) maintenant Freret.
Magistrat, maintenant N. Dorgenois.
Morales, maintenant Marais.
Napoléon, N. et S., maintenant N. et Sud Henneseey.
N. Market, maintenant N. Diamond.
Vieux Camp, maintenant Camp Place.
Vieux Magasins, maintenant Place Magasins.
Paix, maintenant Kerlerec.
St-Bernard (nouveau), maintenant Allen.
St-David, maintenant S. Franklin.
St-Denis, maintenant S. Rampart.
St-Georges, maintenant Howard.
Ste-Jeanne, maintenant Ste-Adeline.
Avenue St-Jean, maintenant S. avenue Hagan.
Sauvé, maintenant Hickory.
S. Market, maintenant S. Diamond.
Tremé, maintenant N. Liberté.
Ursulines (de Claiborne et au delà), maintenant avenue Ursulines.
Wandorf, maintenant Birch.
Warren, maintenant Poplar.
White (anciennement S. Bassin), maintenant Saratoga.
De Armas (continuation de Euterpe), maintenant Grappe.
Robertson, maintenant S. Robertson, se prolongeant jusqu'à Lower Line, y compris Locust et Breslen, entièrement sous le nom de S. Robertson.

ASSURANCES.

BUREAU DE LA

Compagnie d'Assurances des Marchands.

N° 622 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1897.

La Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1896:

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$178,094 29	
Sur risques de mer	1,454 78	
Sur risques de rivière	3,278 72	
		$182,827 79
A ajouter—		
Primes non acquises 1895	54,011 60	
		$236,839 39
Ajouter—		
n'rêt	4,945 62	
Loyer	$9,769 00	
		$14,714 62
		$251,554 01
Déduire: Pertes payées—		
Sur risques de feu	$74,798 06	
Sur risques de mer	251 32	
Sur risques de rivière	1,173 38	
	$76,222 76	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées de 1895	7,692 24	
	$68,530 52	
Primes retournées	$26,020 92	
Réassurances	9,444 44	
Commissions	17,429 64	
Taxes et licences	6,126 78	
Agence générale et dépenses légales	27,699 06	
		$154,251 36
		$97,302 65
Réservé pour primes non acquises 1896	48,763 60	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées	7,393 00	
Dividende de juin 1896	$12,000 00	
Dividende de décembre 1896	12,000 00	
		$24,000 00
Profit de 1896		17,146 04
		$97,302 65

ACTIF—31 DECEMBRE 1896.

Billets à recevoir	$ 7,219 09
Billets garantis sur nantissement	14,450 00
Primes en voie de collection	26,679 61
Comptant en main	22,731 22
Propriété foncière	159,259 10
Actions d'assurance	43,450 00
190 actions de la N. O. Gas Light Company	24,120 00
117 actions de la Orleans Rail Road Co	2,340 00
7 actions French Opera Ass'n Ltd.	700 00
7 actions de la Provident Savings Trust & Safe Deposit Bank	560 00
50 actions de la Citizens Bank of Louisiana	4,000 00
843 bons à prime	30,853 80
23 bons à prime tirés	998 80
30 (mille) Louisiana State Consols	29,250 00
Lithographie et meubles	2,400 00
	$369,011 62

PASSIF.

Fonds capital	$300,000 00
Primes non acquises de 1896	48,763 60
Pertes non ajustées et non payées	7,393 01
Dividendes non réclamés	555 01
Dividende de décembre 1896	12,000 00
	$369,011 62

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1897.

(Signé.) PAUL CAPDEVIELLE,
Président.
JULES MONTREUIL,
Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi ce 18me jour de janvier 1897.

N (Signé.) H. P. LABATUT,
19jan—1a Notaire.

ASSURANCES.

Vingt-septième Etat

DE

L'Association d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Pour l'année expirée le 31 décembre 1896.

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$187,779 [illegible]
Sur risques de marine		1,693 4[illegible]
Sur risques de rivière		1,819 1[illegible]
		$191,292 1[illegible]
A ajouter, primes non acquises de 1895		59,981 0[illegible]
Primes totales		$251,273 1[illegible]
A ajouter, intérêts		9,319 9[illegible]
Revenus		$260,593 0[illegible]
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$51,839 01	
Sur risques de marine	640 14	
Sur risques de rivière	267 52	
Total des pertes payées	$52 7	
Retour de primes et cancellations	26,822 28	
Commissions	26,248 71	
Réassurances	14,958 79	
Taxes et Licences	1,395 69	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps le sauvetage, etc	31,731 94	
Profits et pertes	3,100 90	
		$157,124 2[illegible]
		$103,468 09
Primes non acquises de 1896	$65,700 00	
Pertes ajustées et non ajustées	18,800 00	
Dividendes d'intérêts de 6 pour cent sur le fonds capital pour l'année 1896	12,000 00	
Fonds de réserve (se montant à $17,524 54)	5,968 09	
		$103,468 09

ACTIF.

Argent en banque	16,114 2[illegible]
$135,000 Bons Constitutionnels de la Nlle-Orléans 4 0/0 à 100 0/0	135,000 00
$75,000 Nouveaux Bons de l'Etat de la Louisiane 4 0/0 à 95 0/0	71,250 00
$35,840 Bons à Primes de la Nlle-Orléans à 182 0/0	228 00
10 actions Compagnie d'Assurance Germania à 75 0/0	750 00
Primes en voie de recouvrement	21,212 2[illegible]
Meubles et installations de bureaux	1,500 00
	$311,055 44

PASSIF.

Capital	$200,000 00
Dividendes non réclamés	3,030 90
Réservé pour primes non acquises	65,700 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	18,800 00
Dividendes d'intérêt de 3 0/0 sur le fonds capital dû en janvier 1897	6,000 00
Fonds de réserve	17,524 54
	$311,055 44

Le tableau ci-dessus est une copie exacte de livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant le soussigné notaire public, ce 11 janvier 1897.

EDGAR GRIMA, Notaire Public.

dec—1 an

Vingt-Septième Etat Annuel
—DE LA—
MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,
No. 147 rue Carondelet.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1896:

Primes d'incendie	$366,032 31	
Primes de rivières	16,686 76	
Primes maritimes	2,097 04	
		384,816 11
A déduire—		
Primes remboursées	$84,147 [illegible]	
Réassurances	36,811 15	
		120,958 85
Primes nettes		$263,857 26
A Ajouter:		
Primes non acquises, 31 décembre 1895		189,911 92
		$453,769 18
A déduire:		
Primes non acquises, 31 décembre 1896		145,887 32
		$307,881 86
Ajouter intérêt et loyers et profits et pertes		20,206 12
Total		$328,087 98
Moins:		
Pertes d'incendie payées	$177,214 65	
Pertes de rivières payées	5,625 30	
Pertes de marine payées	19 99	
Pertes non-payées	33,851 53	
Dépenses de Bureau, agence et autres; taxes et licences en Louisiane et autres Etats	74,568 62	
Commissions	30,176 19	
		321,456 25
Profits		96,631 73

ACTIF.

Consolidés de l'Etat de la Louisiane	$98,096 25
Bons à prime	10,935 00
Bons de la Georgie, 4 1/2 pour cent	28,000 00
Actions de banques et autres	154,815 00
Billets recevables pour primes	11,740 21
Argent comptant	19,754 55
Propriétés foncières	131,500 00
Primes en voie de collection	54,328 60
	$509,169 71

PASSIF.

Capital-actions	$317,500 00
Réservé pour primes non acquises	145,887 32
Réservé pour pertes non payées, 1896	33,851 53
Réservé pour pertes non payées des années précédentes	7,500 00
Surplus	4,430 86
	$509,169 71

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.

ROBERT MAXWELL, Président.
E. L. SLATTER Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 19e jour de janvier 1897.

CHAS T. SONIAT, Notaire Public.

DIRECTEURS.

Albert Baldwin, Jr,	Robert Maxwell,
J. P. Baldwin,	T. L. Macon,
Geo. W. Booth,	U. Marinoni, Jr.
Frank Beck,	Dr Geo. K. Pratt,
J. M. Frankenburg,	A. S. Ramlett,
W. C. Flower,	Geo. W. Sentell, Jr,
S. L. Gilmore,	E. G. Schleider,
J. Grossman,	C. M. Soria,
Ferd Gumbel,	A. Scosla,
I. L. Lyons,	A. G. Tebo,
L. A. Ledesay,	Geo. H. Vennard,
Numa Landry,	G. A. Vidaré,
P. L. McCay,	T. B. Waterman,
Jas McConnell,	Philip Werlein,
Jas McCracken,	A. Xiques.

dec—1an

PAR'OIDIUM
(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies des plantes et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des oiseaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

The *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les cocquerelles, les souris, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 20 cents. M. F. C. Boucher, St Paul, Minnesota.

dec—1an